

RAPPORT D'ANALYSES
n°RA2025-RGMC-367

Demandeur	RGMC France Milhac 12260 VILLENEUVE
Date de réception échantillon	18/09/2025
Numéro de lot	MOU00013
Nom du Produit	résine
Vos références	Quantification des cannabinoïdes

Nous vous remercions de nous avoir confié vos produits pour analyses. Les résultats fournis dans ce rapport concernent exclusivement les produits transmis pour analyses. Ils ne peuvent être extrapolés aux propriétés éventuelles d'un lot. Ce document ne peut être reproduit (même partiellement) sans l'accord du laboratoire.

En cas de diffusion à des tiers, vous êtes tenus de remettre à votre destinataire le fichier PDF original afin d'assurer l'authenticité du rapport.

Les résultats ne sont reproductibles qu'avec nos conditions d'analyses et d'essais à partir des échantillons fournis. Sauf indication contraire, les échantillons analysés sont détruits 7 jours après l'analyse.

Pour toutes demandes concernant le rapport d'analyses, merci d'écrire à l'adresse mail suivante : contact@labostark.fr

Toute l'équipe vous souhaite une bonne réception,

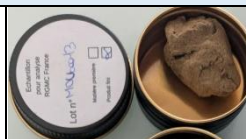
Cordialement,

Florent LEGALITE
Responsable R&D



IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom : résine



ANALYSES PHYSICO-CHIMIQUES

Préparation de l'échantillon selon méthode interne – sans séchage préalable.

Méthode d'analyse quantitative : LBSTRK005 - HPLC – PDA

Analyses Quantitative : HPLC Shimadzu (< seuil de quantification)

Analyte	Résultat	Unité
CBD – cannabidiol	6,469	% (m/m)
CBDA – acide cannabidiolique	2,396	% (m/m)
CBD_{total}	8,570	% (m/m)
Δ ⁹ -THC – delta9-tetrahydrocannabinol	0,063	% (m/m)
THCA – acide tetrahydrocannabinolique	0,068	% (m/m)
Δ⁹-THC_{total}	0,123	% (m/m)
Δ ⁸ -THC – delta8-tetrahydrocannabinol	<0,005	% (m/m)
THCVA – acide tetrahydrocannabivarique	<0,005	% (m/m)
CBG – cannabigerol	0,396	% (m/m)
CBGA – acide cannabigerolique	2,487	% (m/m)
CBG_{total}	2,578	% (m/m)
CBN – cannabinol	29,197	% (m/m)
CBNA – acide cannabinolique	<0,005	% (m/m)
CBC - cannabichromene	0,081	% (m/m)
CBCA – acide cannabichroménique	<0,005	% (m/m)
CBDV – cannabidivarine	0,034	% (m/m)
CBL – cannabicyclol	<0,005	% (m/m)
CBT - cannabitriol	0,331	% (m/m)
CBE – cannabielsoin	0,114	% (m/m)

Afin de quantifier la teneur totale en THC, il est nécessaire de prendre en considération le %Δ⁹THC, ainsi que le %THCA (Forme acide du Δ⁹THC). La méthode de calcul reconnue du %THC_{total} par analyse HPLC est donc la suivante :

$$\% \text{ THC}_{\text{total}} = \% \text{ THC} + (\% \text{ THCA} \times 0,877)$$

Ce principe est également transposé au calcul du pourcentage du CBD_{total} et CBG_{total} en prenant en compte leur forme acide respective : le CBDA et le CBGA.

Validé par : Dr Renaud BOISSEAU

Responsable Laboratoire – Docteur en Chimie Analytique⁷

Labostark

4 rue des Savoir-Faire, 44450 SAINT JULIEN-DE-CONCELLES

Tél : +33 2 85 67 19 10

SAS au capital de 9 000 €

<https://www.labostark.fr>

SIRET 824 439 137 00020

TVA : FR74 824 439 137